

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE 2020-2021 n°3

Ecole Jean-Loup Chrétien - Le Burgaud

Date : lundi 21 juin 2021

Présents :

Mme CHANDELIER Virginie (enseignante CE2 et directrice)	Mme BAERT Florence (enseignante CP)
Mme AUGÉ Véronique (enseignante CE1)	Mme SAINT-SERNIN Laure (enseignante CM1)
Mme COSSA Sandra (enseignante CE2-CM2) <u>excusée</u> (liaison école-collège)	
Mme BEAUD Edvine (1ère Adjointe)	Mme NADALIN Séverine (Responsable périscolaire)
M. DEFLESSCHOUWER (RPE suppléant)	Mme BASTIE (RPE suppléant)
Mme HEBRAD (RPE suppléante)	Mme LAURENS (RPE titulaire)
Mme PELLEAU BREHIER (RPE suppléante)	

Désignation du secrétaire de séance :

La séance est ouverte à 18h...

Ordre du jour :

Vote du PV du conseil d'école n°1 - 2020-2021	Le Procès-verbal a été diffusé (blog de l'école). Le PV du 2 ^e CE 2020-2021 est soumis au vote : Il est adopté par le conseil d'école du 21/06/2020 à l'unanimité.
Questions des délégués d'élèves	-> Cf. <u>Annexe 1.</u>
Prévision des effectifs et répartition	A ce jour, les effectifs prévus pour la rentrée prochaine sont : 18 CP – 20 ou 21 CE1 – 22 CE2 – 27 CM1 – 26 ou 27 CM2 Au total : 113/115 élèves La répartition retenue : 1 classe de CP (Mme Le Van) 1 classe de CE1 (Mme Augé) 1 classe de CE2 (Mme Chandelier) 1 classe de CM1 (Mme Saint-Sernin) 1 classe de CM2 (Mme Cossa) Cette répartition est susceptible d'être modifiée si de nouvelles inscriptions arrivent durant l'été.
Travaux et sécurité	Depuis le deuxième conseil d'école, <u>des travaux ont été réalisés</u> : - les mallettes PPMS ont été complétées et la caisse changée. - fuite réparée, plaque de plafond remise en place et peinture refaite (bibliothèque) - des prises supplémentaires ont été installées (il en manque encore certaines). - plusieurs souris d'ordinateur ont été achetées. - un néon bruyant a été révisé. - la cour a été nettoyée (mousse retirée). - la fermeture de la porte de la salle des maitres a été revue. - des bloque-portes ont été posés - l'installation d'un chapiteau permet d'avoir une surface d'ombre supplémentaire, pour une vingtaine d'élèves assis, est-ce qu'une solution durable a été trouvée ? La possibilité de planter plus d'arbres dans le petit pré avait été évoqué lors du dernier conseil d'école. -> Réponse de la mairie : <i>Pas d'autres solutions envisagées pour le moment. Pas assez de budget pour acheter des arbres à planter.</i> - le remplacement de la porte de la classe verte a été fait.

D'autres travaux sont prévus pendant les vacances d'été, par conséquent, le tableau sera remis à jour à la prérentrée :

- des tables en bois seront commandées pour remplacer celles abimées.

-> *La mairie signale que finalement, les tables ne seront pas achetées. L'achat sera envisagé au moment du vote du budget, en mars 2022. La mairie propose des prêts de tables « pliantes ». La directrice signale qu'elles ne sont pas aux normes pour une école.*

Pas de solution en attendant.

- le point de rassemblement sera déplacé vers le city stade, un portail sera installé au fond du pré.

-> *Réponse mairie : Oui, le grillage sera également déplacé. Ils vont également regarder pour sortir le grillage entre le petit près et le grand près. Mme Nadalin, représentante personnel cantine et garderie, s'inquiète de ce nouveau point de rassemblement. Est-il judicieux si les enfants sont à la cantine ? La mairie et le personnel municipal doivent prévoir un exercice d'évacuation pour tester sur le temps de cantine et envisager un deuxième point de rassemblement.*

- les chemins extérieurs utilisés par les élèves :

-> *Ces travaux seront réalisés cet été.*

Autres travaux prévus cet été :

- remplacement des tableaux et installation des vidéoprojecteurs (suite à l'acceptation du projet ENIR : subvention de l'Etat à hauteur de 50 % du montant dans la limite de €)

-> 50% pris en charge par la subvention de l'état et 40% du reste par le conseil général (à vérifier, Mme Beaud, n'est pas certaine du pourcentage).

- Fin des travaux prévus aux vacances d'hiver : installation de prises dans les classes.

- Enlever les logos encore présents au sol dans les classes rouge et verte.

Travaux ou demandes en attente de réponse :

- Les téléphones dysfonctionnent toujours. Impossible de passer certains appels, communications difficiles avec le téléphone de la classe violette.

-> *La mairie a vérifié la ligne, pas de dysfonctionnement. Le problème vient donc de la qualité des téléphones achetés il y a un an. Leur remplacement est envisagé.*

- La bibliothèque validée lors du deuxième conseil d'école sera-t-elle bientôt achetée ?

-> *Mme Beaud n'a pas trouvé. L'enseignante doit regarder de son côté pour donner des références.*

- Signal pour le PPMS scénario « Alerte Intrusion ».

-> *La mairie cherche encore, le système « poussoir » est trop cher.*

- En conseil d'école, M. le Maire avait expliqué que les portes de l'école devaient toutes être changées (car elles ne répondaient pas aux normes). Qu'en est-il ?

-> *Mme Beaud ne peut pas répondre car elle n'est pas au courant. Elle se renseigne auprès de M. le maire.*

- Déploiement de la fibre sur la commune : L'école devrait en bénéficier. Est-ce qu'une date a été donnée ?

-> *Pas de date connue encore.*

- Est-ce qu'un devis ou des recherches ont été faits pour l'agrandissement de la cour goudronnée (vers le pré) ?

→ *Non, aucun devis, aucune recherche.*

- Est-ce qu'un accès vers la salle des fêtes est prévu ?

→ *Non, pas pour l'instant.*

- Est-ce qu'une imprimante / scanner peut être achetée avec une impression couleur ?

→ *Oui, la mairie va s'en occuper. Les fichiers de leçons pour les élèves pourront être imprimés en couleurs à la mairie, comme l'année précédente.*

Visite de M. Massy, conseiller de prévention et de Mme Jacques, assistante de prévention en présence de Mme Beaud.

Points de vigilance :

- aucun obstacle devant ou derrière les issues de secours (impossibilité de fermer le patio pour le centre de loisirs, le passage doit être dégagé).

- des documents sont manquants dans le registre de sécurité (copie du passage de la commission de sécurité lors de la livraison de l'annexe).

- il n'y a pas de registre d'accessibilité sur l'école.

- les plans d'intervention et d'évacuation ne sont pas à jour.

- la numérotation des extincteurs ne correspond pas à celle notée dans le registre de sécurité.

- les affichages ne doivent pas dépasser 20% de la surface des murs et les suspensions au plafond ne sont pas autorisées.

- signalétique manquante (logo PMR) pour les toilettes de l'entrée.

- si le grillage est supprimé entre la cour et le pré : problème de hauteur (trottoir : risque de chutes).

→ *Le nécessaire sera fait cet été.*

- le chemin extérieur : difficilement praticable pour une personne à mobilité réduite (trottoir, marche, obstacles...)

- le local des produits : doit toujours être fermé à clé.

- certains boîtiers BAES ne fonctionnent pas. Changement prévu mais pas de date ?

→ *Boîtiers commandés mais non reçus.*

- PPMS : revoir le scénario « Risques majeurs ». Le confinement dans la cantine n'est pas idéal (trop de personnes dans une même pièce, difficultés de calfeutrer certaines aérations).

Projet / demande :

- un chien erre souvent aux abords de l'école. Il a gêné certaines activités sportives et des déplacements en dehors de l'école. Il effraie les élèves

→ *Le propriétaire a été averti. Il faudrait réfléchir à une solution différente : fourrière, amende...*

- une haie peut-elle être plantée autour de l'enceinte de l'école (fraicheur, sécurité ...) ?

→ *Pas envisagée pour l'instant. Les délégués de parents d'élèves suggèrent que la mairie fasse appel à l'association « Arbres et paysages ». L'association permet l'achat de végétaux à tarifs réduits.*

- signalisation du city parc (est-ce que l'utilisation pendant le temps scolaire est uniquement pour les élèves ?), passage de mobylettes /voitures ? ...

Les enseignantes rappellent que le maire avait signalé que le city-stade serait réservé à l'école sur le temps scolaire afin de pratiquer des activités sportives. Si c'est toujours le cas, il faudrait une signalisation afin d'éviter, notamment en fin d'année, la présence de jeunes qui produisent quelquefois des nuisances sonores : musique très forte, vocabulaire grossier, etc.

→ *La mairie va étudier la question, Mme Beaud ne sait pas si le city-stade est réservé à l'école sur le temps scolaire.*

- Le passage, très près de l'école, pour aller au city-stade de mobylettes et même de voitures a été signalé plusieurs fois à la mairie. La directrice précise que cela pose un problème de

	<p>sécurité. Que peut faire la mairie ?</p> <p>→ Mme Beaud précise qu'un panneau indique pourtant l'interdiction, la mairie ne peut pas contrôler tout le temps. La mairie va réfléchir à la question.</p> <p>- Nouveau projet « pump track » ?</p> <p>→ L'équipe enseignante exprime son inquiétude face à ce projet : nuisance sonore, visuelle, problèmes d'accès au city-stade sur le temps scolaire...</p> <p>→ Mme Beaud précise que le projet n'est pas encore sûr et que l'endroit a été choisi pour être près du city-stade. Elle va faire remonter cette inquiétude.</p> <p>- La mairie peut-elle anticiper les besoins de l'école liés à la météo sans attendre la demande venant de l'école ? (mise en route du chauffage lorsque le froid arrive et mise en route de la climatisation lorsqu'une vague de chaleur est annoncée).</p> <p>→ Oui, c'est possible, nous le ferons l'année prochaine.</p> <p>Recherche de solution pour les vêtements oubliés.</p> <p>Il est possible de communiquer une semaine avant avec les parents pour dire que les vêtements oubliés seront « exposés ».</p>
<p>Les communications dans le cahier de liaison</p>	<p>Cette année, le cahier de liaison a été utilisé à deux reprises pour des communications de la part de la Mairie au sujet du fonctionnement du centre de loisirs.</p> <p>Ces courriers ne doivent pas circuler dans le cahier de liaison. D'autres moyens de communication doivent être utilisés ; le mail par exemple.</p> <p>→ La mairie a pris note.</p> <p>Les communications périscolaires dans le cahier jaune peuvent-elles être faites pendant les temps périscolaires ? ou préférer la communication par mail également ?</p> <p>-> Le périscolaire souhaite communiquer plus par mail.</p> <p>En réunion de prérentrée, un point sera fait avec l'école, le périscolaire et la mairie pour les communications du cahier de liaison.</p> <p>Questions des parents en lien avec les communications dans le cahier de liaison :</p> <p>- « Pourrait-on recevoir les factures de garderie et cantine par mail, plutôt qu'imprimées ? »</p> <p>→ C'est à l'étude.</p> <p>- « Serait-il possible de mettre en place un paiement en ligne par CB ou par virement ou prélèvement ? »</p> <p>→ C'est à l'étude. Des tests sont actuellement en cours pour vérifier le fonctionnement.</p>
<p>Liaison école-collège et GS-CP</p>	<p><u>Liaison école-collège :</u></p> <p>Mme COSSA y assiste (réunion prévue ce lundi 21 juin au collège de Cadours).</p> <p>Pas de visite en présentiel proposée par le collège. Une visite virtuelle du collège est prévue.</p> <p>Une séquence autour de la puberté a été réalisée.</p> <p>Une sensibilisation aux gestes qui sauvent est prévue.</p> <p><u>Liaison GS-CP :</u></p> <p>Une soirée portes ouvertes a eu lieu vendredi 18/06 pour les futurs CP et les nouveaux élèves. Les élèves de CP ont pu rencontrer leur future maîtresse et visiter les locaux de l'école. Parents et enfants ont pu poser leurs questions.</p> <p>Mme Campedel et Mme Gharbi, les enseignantes de GS sont venues à l'école pour faire le lien GS-CP.</p>
<p>Projets et sorties</p>	<p><u>Théâtre :</u> les CP, les CE1 et les CM1 ont participé à un projet théâtre mené par l'association « Des masques toi » et les enseignantes. Dans ce cadre, Céline Dos Ramos est intervenue pour proposer des exercices d'expression théâtrale. L'aboutissement de ce projet a été une représentation filmée d'une pièce de théâtre pour chaque classe. Ce film a été distribué aux familles. Il n'a malheureusement pas été possible de la jouer « en vrai » devant les parents. Ce projet a été financé par la coopérative scolaire.</p>

	<p><u>Sortie CM1 et CE2-CM2</u> : Les élèves se sont rendus au musée l'envol des pionniers mardi 15 juin afin de visiter le musée et l'exposition « Antoine de Saint-Exupéry, un petit prince parmi les hommes ». Ils ont participé également à un atelier où ils ont pu manipuler les objets d'époque, résoudre des énigmes et faire un jeu collaboratif retraçant la vie du pilote au temps de l'Aéropostale.</p> <p><u>Sortie CE1 et CE2</u> : prévue le mardi 22 juin au labyrinthe de Merville sur le thème des grands inventeurs.</p> <p>Les élèves seront répartis en petits groupes et devront résoudre des énigmes afin de progresser dans le labyrinthe.</p> <p>Toutes les classes ont pu effectuer un cycle vélo cette année.</p> <p>Une journée « spéciale » est prévue d'ici la fin de l'année sur l'école : jeux et pique-nique + gouter offert par la coopérative scolaire, normalement lundi 5 juillet. ?</p>
<p>Budget et coopérative scolaire</p>	<p><u>Budget mairie</u> :</p> <p>Le fonctionnement pour le budget a été revu : attribution d'un montant par élève : 40€ par élève + 100 € pour la direction avec un engagement de M. Le maire pour être réévalué à la hausse chaque année en fonction de l'augmentation du coût de la vie.</p> <p>Subvention coopérative scolaire : montant de 3000 € -> est-ce qu'une revalorisation est prévue ? à quelle date sera-t-elle versée à l'école ?</p> <p>→ Elle sera versée en juillet. Mme Beaud se renseigne pour voir si une revalorisation est envisageable.</p> <p><u>APE</u> : L'APE a permis l'achat cette année de matériel pédagogique : visualiseurs (caméras permettant de projeter des travaux d'élèves sur les nouveaux tableaux blancs, de faire des captations...), deux balances Roberval avec masses marquées, des balances électroniques, deux souris programmables avec plateau, 1 mini-four (cuisson de pâtisserie, de productions en arts plastiques...), des loupes LED, des boîtes d'observation et des boussoles.</p> <p>Pour un total de 1087,13€</p> <p><u>Coopérative scolaire</u> :</p> <p>Le mandataire de la coopérative va changer : Mme Saint-Sernin transmet la gestion de la coopérative scolaire à Mme Augé.</p> <p><u>Bilan</u> :</p> <p>Dépenses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat de petit matériel pour projet dans les classes : 131.64 euros. - Intervention théâtre : 1 520 euros - Sortie Envol des pionniers : 332 euros + 262 euros de bus = 594 euros - Sortie Labyrinthe de Merville : 331.50 euros + 180 euros de bus = 511.50 euros <p>Il reste donc : 3 333.97 euros</p>
<p>Aide aux devoirs</p>	<p>Questions de parents : Est-ce que l'aide aux devoirs sera remise en place ?</p> <p>« Lorsque les enfants restent en garderie jusque tard le soir, il est difficile de faire faire les devoirs au retour à la maison ; les conditions ne sont pas favorables et les enfants ne sont plus disponibles. »</p> <p>→ L'aide aux devoirs sera remise en place à la rentrée si le protocole le permet.</p>
<p>Centre de loisirs</p>	<p>Informations et questions des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « on nous demande de confirmer la présence de nos enfants 72h avant, ce que nous faisons. Par contre, le centre de loisirs nous informe la veille à midi par mail que nos enfants ne peuvent être gardés à cause du manque d'inscrits. Nous avons de grandes difficultés à trouver un moyen de garde la veille pour le lendemain. Ce n'est pas possible pour nous et nous réfléchissons à un mode de garde différent pour l'an prochain (centre de loisirs de Launac par exemple) »

- « nous avons reçu un courrier avec un ton qui ne nous encourage pas à mettre nos enfants au centre de loisirs mais qui tente de nous y obliger. Le fonctionnement ne nous correspond pas pour cette année. Nombre de parents sont encore en télétravail et peuvent s'occuper de leurs enfants. A la rentrée prochaine, les demandes risquent d'évoluer et les besoins grandir. Qu'en sera-t-il ? »

→ Mme Beaud précise qu'à ce jour, le centre de loisirs devrait être reconduit en septembre. Les parents délégués proposent de faire passer un questionnaire aux familles afin d'évaluer les besoins et les envies de chacun. Ils précisent que certains parents, insatisfaits du fonctionnement actuel, sont en recherche d'autres modes de garde. Les parents soulignent les difficultés de communication avec le centre de loisirs et le ton employé dans la lettre aux familles pour « soutenir » le centre de loisirs.

Les parents délégués souhaitent « repartir de zéro » à la rentrée.

La séance est levée à 20h06

Président de séance (Directrice) :

Secrétaire de séance :

Conseil d'école n°3 – 2020-2021 - Annexe 1 – Questions des élèves délégués

Ecole

- Pouvoir de nouveau avoir des jeux de cour pendant les récréations.
- C'est possible, nous organiserons des petites caisses de jeux individuels par classe. Pas de ballons de football pour le moment car incompatible avec le port du masque.
- Avoir un aquarium dans l'école.
- ce n'est pas possible (entretien en été)
- Amener des cartes Pokemon
- Normalement interdites, elles ont été tolérées compte-tenu de la situation (plus de jeux de cour). Elles sont de nouveau interdites dans certaines classes, quand leur utilisation a créé trop de tensions.
- Avoir plus de cerceaux.
- Oui, c'est prévu pour l'année prochaine.
- Arroser les plantes.
- Lesquelles ? Mais oui, pourquoi pas. A voir avec chaque maîtresse.
- Avoir plus de sorties, classe-découverte et pique-nique.
- Des sorties sont prévues ou ont été déjà réalisées sur cette fin d'année. Ce n'était pas possible avant à cause de la pandémie. Une journée un peu « spéciale » est prévue en fin d'année sur l'école avec pique-nique. Un projet de classe-découverte nécessite une grande préparation et un engagement sur une partie de l'année car cela est l'aboutissement d'un travail. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire et de nos différents projets, l'hypothèse est envisagée pour l'année prochaine, nous ne pouvons pas encore nous prononcer car trop de paramètres restent inconnus.

Garderie/Cantine

- Changer les services pour manger avec les grands.
- Envisageable pour l'année prochaine.
- Avoir des jeux dehors pendant la garderie.
- Oui, il faut prendre le temps de l'organiser.
- Avoir des activités pendant la garderie et entre 11h30 et 13h20.
- En stand-by cette année mais des activités devraient être proposées l'année prochaine.
- Aller parfois à l'aire de jeu.
- Pourquoi pas mais difficile cette année à cause du protocole qui ne permet pas de brasser les classes.
- Participer au choix des menus : certains élèves ont fait des propositions (sushis, lasagnes, cordons bleus, purée de patates douces, salade de fruits, gâteaux au chocolat, nems, poivrons, riz cantonais, semoule, glaces, glaçons dans l'eau l'été...)
- Les délégués de classe seront normalement sollicités pour participer à la prochaine commission cantine le 29/06.
- Avoir des déguisements pour jouer.
- Pourquoi pas, il est même possible de créer des déguisements. -> Possibilité de faire appel aux dons.
- Avoir de nouveaux jeux : jeux de société, lego, voitures télécommandées, cerf-volants...
- Pourquoi pas. Un budget de la garderie pourrait être proposé aux délégués afin de choisir de nouveaux jeux.
- Avoir plus d'espaces pour jouer.
- Pas possible.
- Avoir un goûter (restes du dessert de midi par exemple).
- C'est possible pour les fruits, le pain et le fromage emballé individuellement.

- Avoir moins de bruit dans la cantine.

→ C'est noté. La mairie se renseigne pour la pose de panneaux (à budgétiser).

Mairie

- Avoir des bancs, des tables, de l'ombre et un brumisateur dans la cour et dans le pré.

→ Pas de bancs ni tables cette année ni l'année prochaine. Pas d'autre ombre prévue, pas de brumisateur. Les délégués de parents rappellent que ce problème d'ombre est évoqué depuis longtemps. L'équipe enseignante demande si des arbres pourraient être plantés dans le petit pré (pas de géothermie qui empêcherait les plantations) et le long du grillage dans le grand pré. Mme Beaud, chargée des affaires scolaires, va transmettre les demandes à la mairie. Les délégués de parents proposent des solutions : faire appel à des paysagistes parents d'élèves volontaires (un papa d'élève s'était proposé pour le faire bénévolement) ou à des parents d'élèves volontaires.

- Décorer les murs de la cantine.

→ Pourquoi pas, en respectant les quotas d'affichage maximum (20% de la surface des murs).

- Avoir un potager dans l'école.

→ Proposition de planter en bac sur la partie où la géothermie est présente, plutôt légumes d'hiver et petits fruits permanents.

- Mieux entretenir les arbres plantés. Pose de tuteurs par exemple.

→ A l'étude.

- Avoir des arbres fruitiers.

→ Pas envisagé pour le moment.

- Repeindre les classes de l'annexe.

→ La mairie va voir s'il est possible de peindre pendant l'été, car des travaux doivent être faits dans les classes.

- Avoir un robinet dans le pré.

→ C'est possible, l'agent municipal va s'en occuper.

- Refaire les marques de l'escargot.

→ Prévu cet été, ainsi que d'autres marquages de la cour.

- Réparer les portes des toilettes.

→ C'est fait.